



**Confédération
des syndicats nationaux**

Conjoncture sociopolitique
Prendre acte, prendre position

Conseil confédéral
12 et 13 décembre 2018

Avant-propos

Le Québec a voté. Qu'on soit d'accord ou pas avec le résultat des urnes, nous ne pouvons remettre en question le choix exprimé par la population québécoise le 1^{er} octobre dernier.

Nous pourrions débattre encore et encore de l'interprétation que nous devrions faire de ce dernier scrutin populaire. Vote de droite? Désir de changement? Désintérêt envers les vieux partis? Doit-on s'inquiéter de l'élection de la CAQ, applaudir la déconfiture des libéraux (libérez-en nous, disions-nous), feindre l'anémie nationaliste en constatant l'effondrement du PQ ou encore se réjouir de la montée de Québec solidaire?

Autant de questions... et autant de réponses potentielles. Nous ne sommes pas sondeurs, mais force est d'admettre que nous représentons une bonne part de cette population qui a voté, dans l'ordre, pour la Coalition Avenir Québec (CAQ), le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti Québécois (PQ) et Québec solidaire (QS). Penser que l'idéal progressiste exprimé par nos appareils syndicaux illustre la volonté de nos membres relève d'une trop vieille utopie.

Faut-il craindre un gouvernement de la Coalition Avenir Québec? Nous en sommes. Tout comme nous l'avons été devant n'importe quel gouvernement qui, au cours des 30 dernières années, a fait du ménage des finances publiques un prétexte pour sabrer le modèle québécois en termes de services publics et de redistribution de la richesse.

Depuis son élection, le gouvernement n'a pas créé de surprise. Pour quiconque ayant suivi la campagne électorale, le discours inaugural de François Legault n'apporterait rien de nouveau : en martelant son désir d'audace, le premier ministre a renouvelé ses engagements envers ses trois priorités soit l'éducation, l'économie et la santé.

Plus inquiétante, toutefois, était la timidité de la mise à jour économique de son ministre des Finances : aucune annonce visant à rehausser l'accessibilité de la population à nos services publics, fortement malmenés après les années d'austérité libérale.

Au cours des prochains mois, nous aurons à suivre attentivement l'ensemble des projets législatifs qui sera déposé par le gouvernement et les différents travaux de l'Assemblée nationale. Avec l'appui des conseils centraux et des fédérations, le comité exécutif de la CSN est déjà à l'œuvre afin d'établir le contact avec les nouvelles équipes ministérielles. Sans se vouloir être exhaustif, voici une liste sommaire des priorités de notre mouvement en lien avec ce nouveau gouvernement.

Finances publiques

Le Québec nage littéralement dans les surplus budgétaires. Pas moins de 4 milliards \$ en date du 30 septembre 2018. Pour citer un journaliste de la Tribune parlementaire, c'est à croire que les fonctionnaires, après des années d'austérité libérale, ont littéralement perdu l'habitude de dépenser les budgets qui sont alloués à leur ministère respectif. On en rirait si ce n'était pas aussi pathétique.

Le gouvernement déclarait lui-même la semaine dernière qu'au terme de l'année financière en cours, et ce, même après les versements au Fonds des générations, le gouvernement du Québec afficherait un surplus prévu de 1,7 milliard \$.

Après avoir annoncé, lors de son discours inaugural, que le nouveau gouvernement donnerait priorité à l'éducation, à l'économie et à la santé, le premier ministre François Legault a prétexté le nécessaire équilibre entre les services publics et le portefeuille des Québécoises et des Québécois lors de l'énoncé économique de son ministre des Finances. Encore faudrait-il qu'il trouve le juste équilibre. Plusieurs rappels de ses intentions de réduire les prélèvements fiscaux et les tarifs des « familles » et des « aînés à bas revenu », mais aucune annonce quant à la nécessité de combler les manques à gagner occasionnés, encore moins quant aux réinvestissements nécessaires dans nos réseaux publics. La volonté d'assurer une stabilité dans le budget alloué à l'éducation – une mesure qui aurait également dû être appliquée au réseau de la santé et des services sociaux, selon nous – ne peut pas demeurer qu'un vœu souhaité, notamment lorsqu'on propose un nivellement par le bas en matière de taxes scolaires.

Main-d'œuvre et emploi

Le plein emploi, nous en sommes. Mais quand la rareté de la main-d'œuvre met en péril la capacité de nos entreprises de fonctionner à plein régime, il y a lieu de s'inquiéter.

Voilà pourquoi la CSN, en collaboration avec les organisations siégeant à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), a proposé au gouvernement sortant une Stratégie nationale de la main-d'œuvre. Nous demandons au gouvernement Legault de respecter la mise en œuvre de celle-ci tout en poursuivant l'exercice de dialogue social que les organisations syndicales, gouvernementales et patronales ont établi au cours des dernières années sur cette question. C'est aussi dans ce sens que la CSN tiendra, en février prochain à Montréal, un forum sur la pénurie et la rareté de la main-d'œuvre et les défis que ces enjeux posent pour le mouvement syndical.

En lien avec cette pénurie de main-d'œuvre que nous constatons tant dans les secteurs public que privé, tant dans les centres métropolitains qu'en région, nous nous inquiétons aussi de la volonté du gouvernement Legault d'abaisser les seuils d'immigration.

Nous ne le rappellerons jamais assez souvent : la meilleure stratégie pour attirer et maintenir de la main-d'œuvre demeurera toujours, chers employeurs, l'amélioration des conditions de travail que vous accordez à vos salarié-es. L'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure constitue la meilleure des stratégies pour assurer vos besoins de main-d'œuvre, tout en permettant à plus de 800 000 travailleuses et travailleurs de vivre décemment.

Alors que les mauvaises nouvelles chez Bombardier, Sico, Rona et Davie se multiplient, rappelons-nous que François Legault avait fait du nationalisme économique un thème central de sa campagne électorale. Nous n'avons peut-être pas une multitude d'atomes crochus avec la Coalition Avenir Québec, nous en convenons. Mais pour ce qui est de la défense de l'emploi québécois, le nouveau gouvernement pourra compter sur notre collaboration.

Éducation et enseignement supérieur

Qu'on fasse de l'éducation une priorité, qu'on veuille protéger les budgets alloués à ce secteur, nous en sommes. Encore faut-il avoir les bonnes idées en place. Comment le gouvernement Legault peut-il assurer le financement du réseau tout en plaidant pour un nivellement par le bas des taxes scolaires sur tout le territoire?

Il nous faudra ici, comme mouvement, aligner les enjeux convenablement.

La réduction des taxes scolaires représenterait une baisse de financement de l'ordre de 700 millions de dollars – un manque à gagner qui devra être compensé, que ce soit par le biais du fonds consolidé ou autrement.

Le gouvernement a clairement indiqué qu'une éventuelle fusion des commissions scolaires ne faisait pas partie de son plan de match. Son intention demeure néanmoins d'abolir les élections des commissaires scolaires et de changer le mode de gouvernance des commissions scolaires pour les transformer en centres de services. En prévision du dépôt d'un éventuel projet de loi, nous aurons à revisiter nos positions sur cette question. Quel type de gouvernance des organismes régionaux responsables des institutions d'enseignement primaire et secondaire désirons-nous? De quelle façon voulons-nous protéger les conditions de travail du personnel que nous y représentons et assurer l'accès à des services d'éducation de qualité? Nous devons nous pencher très rapidement sur ces enjeux.

L'enseignement supérieur a été très peu abordé au cours de la campagne électorale et nous l'avons déploré. Tout comme nous avons critiqué le peu de place accordé à cette question au cours du discours inaugural de M. Legault. La seule mention qu'il y a faite ne peut que nous inquiéter : arrimer davantage l'enseignement supérieur aux besoins des industries. Encore plus inquiétante est la nomination de l'ex-chercheur de l'Institut économique de Montréal, Youri Chassin, au poste d'adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (volet enseignement supérieur).

Santé et services sociaux

Notre réseau de la santé et des services sociaux a non seulement souffert de compressions budgétaires incompréhensibles et ingrates au cours des dernières années. Il a aussi été l'objet d'une réforme dont nous tairons le nom, qui a été aussi néfaste pour les usagères et usagers, pour les travailleuses et travailleurs, pour les administratrices et administrateurs oserions-nous affirmer et même pour Barrette lui-même (oups!) qui se retrouve aujourd'hui dans l'opposition.

Le gouvernement de François Legault a promis de ne pas retomber dans une énième révision des structures du réseau. Soit. Des ajustements doivent néanmoins être apportés, selon nous, afin de décentraliser la gestion des mégastructures créées par l'ex-ministre Barrette et assurer une prise en charge des usagers, des salarié-es et des administrateurs locaux des différents établissements de nos centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) et de nos centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS).

Ces ajustements doivent s'effectuer en fonction des missions du réseau que les précédents gouvernements ont trop souvent négligées, tant sur les plans budgétaire qu'organisationnel : la santé publique, les services sociaux, les soins à domicile, les services de première ligne et le travail interdisciplinaire. Ce n'est pas seulement la rémunération des médecins généralistes et spécialistes qui doit être revue, mais également leur mainmise sur les différentes priorités de l'État québécois en matière de santé et de services sociaux.

Le dernier rapport de la Protectrice du citoyen est passablement troublant sur les soins offerts en CHSLD. Le manque de personnel, particulièrement de préposé-es aux bénéficiaires, n'est plus à démontrer. Avant de proposer de nouvelles « maisons pour les aînés », le gouvernement Legault devrait mettre en priorité l'ajout de personnel et l'entretien des structures existantes afin de mettre un terme à ce que la Protectrice du citoyen n'hésite pas à qualifier, dixit, de « maltraitance organisationnelle ».

Services éducatifs à la petite enfance

Le fait de prétendre être le gouvernement des familles n'implique pas qu'on a nécessairement de bonnes idées. Même s'il reconnaît que plusieurs études démontrent que les services éducatifs à la petite enfance sont de meilleure qualité dans les CPE et les services de garde en milieu familial régis, François Legault laisse croire qu'il veut privilégier le modèle des garderies privées non subventionnées. Un « modèle d'affaires intéressant » qu'il désire soutenir et encourager.

Le gouvernement de la CAQ propose également d'implanter à la grandeur du Québec les maternelles 4 ans au cours des cinq prochaines années. Bien que ce modèle ait fait ses preuves dans certains milieux défavorisés, nous sommes d'avis que ce projet tous azimuts viendrait grandement fragiliser le réseau des services éducatifs à la petite enfance qui, selon de nombreux chercheurs, est le mieux placé pour répondre aux besoins propres des enfants de quatre ans. Sans parler du fait qu'en fonction de la pénurie de main-d'œuvre dans nos écoles primaires et du manque de locaux disponibles, l'implantation des maternelles 4 ans partout au Québec représenterait tout un casse-tête. Si le gouvernement Legault veut s'attaquer au dépistage précoce des troubles d'apprentissage, non seulement des interventions doivent être faites avant 4 ans, mais le réseau des CPE et des services de garde est amplement qualifié pour le faire tant et aussi longtemps qu'on lui procure les ressources nécessaires.

En dépit de ces errements, la CAQ s'est néanmoins engagée à rétablir un tarif unique pour les CPE, les RSG régis et les garderies subventionnées. Nous veillerons attentivement à ce que le gouvernement tienne sa promesse. Il devra également se pencher sur le dossier du guichet unique et en annuler les frais d'inscription, un enjeu sur lequel la CAQ ne s'est jamais prononcée.

Environnement

On n'attendait pas de François Legault qu'il lance une vaste plateforme verte lors de la campagne électorale. Mais de là à être aussi silencieux sur les enjeux environnementaux et climatiques? Le premier ministre a tenté de corriger le tir en indiquant, rapidement après son élection, qu'il pourrait en faire plus pour lutter contre le réchauffement climatique.

La population n'a pas attendu ses premiers gestes pour le ramener sur terre : à l'initiative de Dominic Champagne, des dizaines de milliers de personnes ont signé le Pacte de transition et participé aux manifestations du mouvement « La planète s'invite dans la campagne ». À peine quelques jours après avoir reçu M. Champagne, François Legault, avec l'aval de son Conseil des ministres, approuvait la construction d'une usine de production d'urée et de méthanol à Bécancour, malgré les fortes émissions de gaz à effet de serre qu'un tel projet entraîne. Un premier indice que le « caucus économie » au sein du Conseil des ministres semble avoir plus d'influence que les alliés de la ministre Marie-Chantal Chassé. La mobilisation populaire en faveur de la planète devra inévitablement être poursuivie.

Pour répondre adéquatement à l'ampleur de la crise climatique, la ministre de l'Environnement devra présenter un plan ambitieux. Afin de se conformer à son engagement de respecter la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement précédent – à savoir une diminution de 20 % d'ici 2020 par rapport aux émissions de 1990 –, le gouvernement de François Legault devra proposer des mesures concrètes. Quand on sait que plus de 40 % des émissions proviennent du transport, le fait de promettre autoroutes et autres troisièmes liens ne constitue certainement pas le coup de barre espéré.

Le Conseil de gestion du Fonds vert a produit, en août dernier, un rapport sévère sur l'attribution de ses subventions censées contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre : plus de 50 % des sommes sont problématiques puisqu'elles n'entraînent pas de résultats concrets. François Legault s'étant engagé à revoir l'utilisation du fonds, nous devons suivre ce dossier avec attention. Tout comme nous devons surveiller de près les positions ambivalentes du premier ministre sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, notamment avec l'annonce d'un éventuel projet de gazoduc acheminant du gaz naturel ontarien vers une usine de liquéfaction et un port méthanier au Saguenay.

Dans tous les cas de figure, un changement de cap en matière d'énergie et d'habitudes de vie s'impose si nous voulons adéquatement répondre à l'urgence de la crise climatique. Des changements majeurs doivent être apportés, notamment en termes de transport, de transformation des matières et de production d'énergie. Ceux-ci ne sont pas sans impact sur les travailleuses et travailleurs que nous représentons, tout comme sur les communautés dans lesquelles nous évoluons. Voilà pourquoi le mouvement syndical est unanime pour exiger que Québec mette en place des mesures pour assurer une transition énergétique qui s'inscrit dans une perspective de transition juste, particulièrement en matière de formation de la main-d'œuvre afin d'accompagner les salarié-es et les entreprises dans ces nécessaires changements.

Immigration

« En prendre moins, mais en prendre soin. » C'est sur la base de ce postulat que François Legault a fait campagne sur le thème de l'immigration et justifié sa volonté d'abaisser les seuils de 50 000 à 40 000 immigrants par année (tout en voulant augmenter, soulignons-le, le nombre de travailleurs étrangers temporaires n'ayant que peu de protection face aux employeurs). La semaine dernière, le ministre Jolin-Barrette est allé de l'avant en identifiant précisément les réductions souhaitées par son gouvernement.

Nous nous rappellerons que le nouveau premier ministre aura également malhabilement jonglé, tout au long de la campagne électorale, sur l'imposition de tests de français, de tests de valeurs et sur une éventuelle négociation avec le gouvernement fédéral quant au nombre d'immigrants économiques et de réfugiés politiques accueillis par le Québec, et ce, sans aucune garantie d'Ottawa. Au début de l'automne, le gouvernement fédéral s'était toutefois montré ouvert à discuter du programme des modalités de réunification familiale, un programme qui correspond à plus de 10 000 personnes par année.

Au-delà de ces cafouillages, cette volonté de réduire les seuils d'immigration nous interpelle directement en raison des problèmes de rareté de la main-d'œuvre que nous vivons. Disons-le clairement : plusieurs des entreprises où nous sommes présents peinent à fonctionner à plein régime en fonction des difficultés de recrutement qu'elles traversent. Maintes fois réduites, les sommes allouées à la francisation et à l'intégration des travailleurs issus de l'étranger n'ont malheureusement pas fait l'objet d'un véritable débat pendant la campagne.

Nous ne pouvons que nous réjouir quand nous voyons sur les médias sociaux l'un de nos syndicats (celui de l'abattoir de Berthier, pour ne pas le nommer) aller accueillir dès l'aéroport des travailleurs migrants de Djibouti, tuques CSN en renfort pour affronter l'hiver. Un très, très beau geste de solidarité transfrontalière à la manière CSN qui doit, nous l'espérons, interpeller l'ensemble de nos syndicats. Malgré les velléités trop souvent populistes de nos gouvernements, notre mouvement est en mesure de bien positionner les enjeux liés à l'intégration des travailleurs issus de l'immigration, tant en matière de relations de travail que d'essor de nos communautés.

Laïcité

Après des années de tergiversations, de commission publique, de clivages péquistes et d'atermoiements du Parti libéral, la question de la laïcité de l'État divise la population québécoise depuis trop longtemps.

Nous en sommes même à nous demander si le débat, en lui-même, entourant le port de signes religieux n'en serait pas venu à être plus enclin à susciter la discorde que la présence de kippa, de kirpan et surtout, mentionnons-le, d'hidjab au sein de la société québécoise.

Le gouvernement de François Legault entend légiférer rapidement pour baliser la présence de signes religieux au sein de la fonction publique et assurer la laïcité de l'État québécois. Nous en prenons acte. Nous devons faire les représentations nécessaires afin d'assurer que notre vision du Québec et la défense des travailleuses et des travailleurs que nous représentons seront prises en compte.

Compte tenu des débats que nous avons eus sur cette question et compte tenu également de l'évolution du contexte social, politique et culturel du Québec depuis leur tenue et des propositions mises en avant par le gouvernement depuis son élection, le comité exécutif de la CSN est d'avis que nous devons revisiter nos positions sur les enjeux de la laïcité et du port des signes religieux. Voilà pourquoi nous avons mis ce sujet à l'ordre du jour du présent conseil confédéral.

Négociations du secteur public

L'un des premiers véritables tests que nous aurons avec ce nouveau gouvernement sera sans aucun doute les prochaines négociations du secteur public. Alors que les conventions collectives des réseaux de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des organismes gouvernementaux arriveront à échéance le 31 mars 2020, nos quatre fédérations du secteur public prévoient déposer leurs demandes auprès du gouvernement dès octobre prochain.

À l'initiative du comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP-CSN), environ 600 militantes et militants se sont rassemblés cet automne pour entamer les discussions quant aux prochaines négociations. Une vaste consultation des membres du secteur public a été lancée au terme de cette rencontre. De nouvelles instances réunissant les quatre fédérations auront lieu en février prochain pour mettre en commun les résultats de ce processus.

Comme nous l'avions annoncé lors de notre dernier conseil confédéral, la CSN considère la possibilité de développer des alliances en vue des prochaines négociations du secteur public, notamment avec la FTQ et la CSQ, des alliances qui pourraient ultimement culminer par une entente de non-maraudage et la création d'un éventuel front commun. Nous avons réitéré cette volonté lors de la dernière réunion du bureau confédéral. Ces alliances en matière de négociation sont présentement débattues au sein des fédérations concernées.

Mode de scrutin

Voir le Parti Québécois et Québec solidaire s'entendre, c'est déjà quelque chose. Mais quand la CAQ s'y met, on peut se permettre de se pincer. C'est pourtant ce qui est arrivé en mai dernier, alors que les trois partis d'opposition signaient une entente pour déposer, au plus tard le 1^{er} octobre 2019, un projet de loi visant à réformer notre mode de scrutin pour implanter un modèle proportionnel mixte. Une position que défend la CSN depuis longtemps.

Au cours des dernières semaines, François Legault a réitéré cet engagement. Ne soyons pas dupes : Justin Trudeau avait fait de même au lendemain de son élection, avant d'abandonner le projet. Voilà pourquoi nous devons talonner le nouveau gouvernement afin de réformer notre système électoral en fonction des objectifs que nous défendons. Des principes, rappelons-le, qui visent la plus grande accessibilité sociale envers une réforme d'une telle ampleur :

- ✓ Refléter le plus possible le vote populaire;
- ✓ Assurer un lien significatif entre électeurs et élu-es;
- ✓ Respecter le poids politique des régions;
- ✓ Favoriser la stabilité du gouvernement par des mesures encadrant les motions de censure;
- ✓ Contribuer à une meilleure représentation des femmes, des jeunes et des communautés ethnoculturelles.

Crise des médias écrits

Les médias sont en crise, particulièrement la presse écrite. On ne compte plus, malheureusement, le nombre de journaux – particulièrement en région – qui ont fermé boutique ces dernières années, en fonction notamment de la fuite des revenus publicitaires vers les géants du web. Une menace directe envers les milliers de travailleuses et de travailleurs que nous représentons, mais aussi envers l'un des piliers fondamentaux de notre démocratie. Voilà pourquoi nous avons adopté, lors de notre dernier congrès, une résolution visant à soutenir les médias d'information.

Lors de son dernier énoncé économique, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en œuvre d'une mesure proposée par la Fédération nationale des communications et la CSN : un crédit d'impôt sur la masse salariale des médias d'information. Une très, très grande victoire pour notre mouvement.

Cependant, cette mesure ne pourra régler à long terme la crise que les médias traversent. La fuite des revenus publicitaires vers les géants du web à l'étranger et l'absence de volonté de nos gouvernements à taxer ceux-ci demeurent bien réelles. Le gouvernement québécois a annoncé son intention de leur imposer les mêmes redevances fiscales que les autres entreprises établies au pays. Nous le talonnerons bien sûr sur ce dossier, tout comme nous exigerons de lui qu'il établisse les mêmes crédits d'impôt sur la masse salariale que ceux accordés par le gouvernement fédéral.

Assurance médicaments

Le Québec offre actuellement une forme hybride d'assurance médicaments : une partie de la population est couverte par le régime public et l'autre partie par divers régimes privés d'assurance collective. En plus de générer de nombreuses injustices, ce régime hybride entraîne des dépenses incontrôlées du coût des médicaments. Nos membres le constatent malheureusement très bien : le coût des couvertures de médicaments de nos assurances collectives ne cesse de grimper. Devant ces hausses, de plus en plus de syndicats font le choix de se départir de leur assurance collective afin de pouvoir bénéficier de l'assurance publique du gouvernement, perdant par le fait même les autres couvertures, notamment l'assurance salaire.

En septembre dernier, la CSN et la FTQ lançaient la campagne « Pour un régime public et universel d'assurance médicaments : la pièce manquante » afin de demander la mise en place d'un régime universel et entièrement public. Depuis, la CSQ a joint cette campagne. Selon de nombreuses études, la société québécoise pourrait ainsi économiser entre 1 et 3 milliards \$ par année. Alors que François Legault clame haut et fort qu'il désire être le champion de la lutte au gaspillage, voilà un dossier où tant les travailleuses et travailleurs, le gouvernement que les employeurs pourraient économiser substantiellement.

Le gouvernement fédéral a mis sur pied, au mois d'août dernier, le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance médicaments. La CSN a pris part à ces consultations en arguant qu'Ottawa ferait une grave erreur en reproduisant le régime hybride du Québec compte tenu des ratés que nous connaissons. Le rapport et les recommandations du Conseil sont attendus au printemps 2019. Voilà pourquoi notre coalition ainsi que d'autres groupes interviendront sur le plan fédéral pour faire entendre la voix du Québec.

Tourner autour du pot

Depuis l'annonce de sa légalisation par le gouvernement de Justin Trudeau, la CSN a toujours revendiqué que la distribution et la vente du cannabis soient assurées par une société d'État, ce que nous avons obtenu par l'adoption d'une loi instituant la Société québécoise du cannabis (SQDC) en juin dernier. Malgré certaines difficultés rencontrées lors de son implantation, malgré certains problèmes prévisibles d'approvisionnement, rien ne laisse penser que le nouveau gouvernement ne remette en question son existence.

Le deuxième projet de loi de la CAQ désire porter à 21 ans l'âge légal pour consommer du cannabis. L'ouverture de nouvelles succursales a été reportée par le gouvernement. Nous devons, au cours des prochains mois, nous assurer que nos principes ne seront pas abandonnés : distribution par une société d'État, accessibilité sur l'ensemble du territoire et remise des profits à des fins de prévention de la santé, entre autres considérations.

Nous devons également suivre de près l'encadrement de la consommation du cannabis dans les milieux de travail et dans la jurisprudence applicable en matière de consommation et de tests de dépistage de drogues et d'alcool.

Par ailleurs, nos actions pour syndiquer les employé-es de la SQDC se poursuivent, tant sur le terrain qu'auprès du Tribunal administratif du travail (TAT).

Agriculture et achat local

Le milieu agricole du Québec et du Canada a été passablement affecté par la renégociation de l'ALENA, notamment l'industrie laitière et certains secteurs agroalimentaires que nous représentons. Depuis cette réouverture des marchés, l'Union des producteurs agricoles (UPA), avec notre appui, mène une campagne afin de valoriser l'achat local et d'exiger du gouvernement qu'il soumette les aliments importés aux mêmes normes sanitaires, sociales et environnementales que les aliments que nous produisons. La protection des terres agricoles face à la spéculation et à l'étalement urbain fait également partie de la campagne « Garder-manger en danger ». Alors que le gouvernement québécois doit annoncer ses priorités en matière d'agriculture et de transformation alimentaire au cours des mois à venir, alors que le fédéral doit annoncer prochainement des mesures de soutien à l'ensemble de la filière agroalimentaire, nous devons nous assurer que nos préoccupations soient prises en compte, notamment par l'adoption d'une politique d'achat local et régional par nos institutions publiques.

Conclusion

Camarades, les défis de la prochaine année s'annoncent nombreux. Voilà pourquoi notre mouvement aura besoin de la plus grande des solidarités au sein de nos différentes organisations, tout comme auprès de nos alliés politiques, syndicaux, communautaires et étudiants. Nous sommes d'avis qu'en renforçant nos liens, qu'en identifiant clairement nos aspirations, nous serons en mesure de les relever les uns après les autres.